

Réf: Dossier N° 097417

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ESSAHL SARL »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ANANERAIE, Lot 148, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ESSAHL SARL »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- ACHAT ET VENTE, EXPORTATION ET IMPORTATION  
DE TOUTES MARCHANDISES ALIMENTAIRES OU NON  
ALIMENTAIRES

- CONSEIL, COMMERCIALISATION ET DISTRIBUTION DE  
MARCHANDISES

- QUINCAILLERIE

- DIVERS .....

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens  
meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou  
pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales  
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,  
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et  
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
ANANERAIE, Lot 148, Ilot 2

Dirigeant(s) : M MOHAMED MAHMOUD ISSELMOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-02055 du 12/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°15783/GTCA/RC/2022 du 12/04/2022

